

**COMMUNE DE SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT**  
**Délibération du Conseil Municipal de Saint-Georges-de-Reintembault**  
**Convocation régulière transmise à tous les membres le 07/06/2022**

**Séance du jeudi 16 juin 2022**

**Présidente de séance :** Madame Marie-Claire Boucher, Maire.

**Etaient présents :** Rosie BORDET, Alexandra AIME, Jean-Bernard BOISMARTEL, Marie-Claire BOUCHER, Patricia MOUBECHÉ, Nicolas REBILLON, Eric CHALOPIN, Edouard OGER, Louis-Pierre CHAUVIN, Didier BARON, Philippe DONNINI

**Excusés :** Marie-Pierre PATIN (pouvoir à Marie-Laure GALOPIN), Nelly PHILIPPEAUX (pouvoir à MC BOUCHER)

**Secrétaire de séance :** Alexandra AIME.

**Séance ouverte à 20h**

**TARIFS MUNICIPAUX AU 01/09/2022**

Les tarifs ci-après sont votés à l'unanimité :

Produits	Libellé	Tarif proposé
Photocopie	A4	0,25 €
	A4 Recto-Verso	0,50 €
	A4 couleur	1,00 €
	A3	0,50 €
	A3 Recto-Verso	1,00 €
Droit de Places		2,00 €
Camping	par Personne	1,00 €
	Par Emplacement	2,00 €
Cimetière	Taxe inhumation	50,00 €
	Concession tombe 15 ans	150,00 €
	Concession tombe 30 ans	210,00 €
	Concession tombe 50 ans	380,00 €
	Concession cave urne 15 ans	150,00 €
	Concession cave urne 30 ans	210,00 €
	Concession cave urne 50 ans	380,00 €
	Caveau simple 1 place	810,00 €
	Caveau simple 2 places	1 215,00 €
	Caveau simple 3 places et plus	1 620,00 €
ALSH CANTINE	Caveau simple 4 places	2 400,00 €
	Caveau simple 6 places et plus	3 150,00 €
	Garderie matin ou soir	1,00 €
	Garderie périscolaire 8h-8h30	0,50 €
	Petit déjeuner	0,50 €
	Goûter garderie mutualisée	0,50 €
	Panier repas	1,00 €
	Repas	3,90 €
	Demie journée mercredi Tranche A	1,80 €
	Demie journée mercredi Tranche B	2,65 €
Demie journée mercredi Tranche C	3,55 €	
Demie journée mercredi Tranche D	4,45 €	
	Demie journée animation	5,00 €

"La Maire Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État"

Envoyé en préfecture le 28/06/2022

Reçu en préfecture le 12/07/2022

Affiché le

ID : 035-213502719-20220616-20220616TARIF-DE

	Journée Tranche A	3,00 €	
	Journée Tranche B	4,45 €	
	Journée Tranche C	5,85 €	
	Journée Tranche D	7,30 €	
	Journée + repas Tranche A	6,72 €	
	Journée + repas Tranche B	8,17 €	
	Journée + repas Tranche C	9,57 €	
	Journée + repas Tranche D	11,02 €	
	Journée animation	16,00 €	
	Animation sportive	11,00 €	
	Animation extérieure	2,50 €	
	Attractions diverses	8,50 €	
	Cinéma	3,70 €	
Grande Salle des Ajoncs d'or	1/2 Journée particulier Commune	50,00 €	
	Journée particulier Commune	100,00 €	
	WE particulier Commune	200,00 €	
	1/2 Journée particulier hors Commune	75,00 €	
	Journée particulier Hors Commune	150,00 €	
	WE particulier Hors Commune	300,00 €	
	1/2 Journée Association Commune	50,00 €	
	Journée Association Commune	75,00 €	
	WE Association Commune	100,00 €	
	1/2 Journée Association - Institutionnel hors Commune	75,00 €	
Grande Salle des Ajoncs d'Or	Journée Association - Institutionnel hors Commune	150,00 €	
	WE Association - Institutionnel hors Commune	300,00 €	
	Cuisine particulier (Commune et hors Commune)	50,00 €	
	Cuisine Asso - Institutionnel (Commune et hors Commune)	10,00 €	
	Arrhes 1/2 Journée particulier Commune	15,00 €	
	Arrhes Journée particulier Commune	30,00 €	
	Arrhes WE particulier Commune	70,00 €	
	Arrhes 1/2 Journée particulier hors Commune	25,00 €	
	Arrhes Journée particulier hors Commune	50,00 €	
	Arrhes WE particulier hors Commune	100,00 €	
	Arrhes 1/2 Journée Association Commune	15,00 €	
	Arrhes Journée Association Commune	25,00 €	
	Arrhes WE Association Commune	30,00 €	
	Arrhes 1/2 Journée Association - Institutionnel hors Commune	25,00 €	
	Arrhes Journée Association - Institutionnel hors Commune	50,00 €	
	Arrhes WE Association - Institutionnel hors Commune	100,00 €	
	Arrhes Cuisine particulier (Commune et hors Commune)	15,00 €	
	Arrhes Cuisine Asso - Institution (Commune et hors Commune)	5,00 €	
	Consommation électrique / Kw	0,20 €	
	Location vaisselle à l'unité	0,05 €	
	Gaz jusqu'à 100 personnes	10,00 €	
	Gaz au-delà de 100 personnes	20,00 €	
	Petite Salle des Ajoncs d'Or	1/2 Journée particulier Commune	40,00 €

"La Maire Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État"

	Journée particulier Commune	70,00 €
	WE particulier Commune	80,00 €
	1/2 Journée particulier hors Commune	50,00 €
	Journée particulier Hors Commune	80,00 €
	WE particulier Hors Commune	90,00 €
	1/2 Journée Association Commune	40,00 €
	Journée Association Commune	70,00 €
	WE Association Commune	80,00 €
	1/2 Journée Association - Institutionnel hors Commune	50,00 €
	Journée Association - Institutionnel hors Commune	80,00 €
	WE Association - Institutionnel hors Commune	90,00 €
	Arrhes 1/2 Journée	15,00 €
	Arrhes Journée	25,00 €
	Arrhes WE	30,00 €
Salle des Ajoncs d'Or	Caution 2 chèques de 100 €	200,00 €
	Caution moins de 21 ans 2 chèques de 150 €	300,00 €
	Heure ménage	25,00 €
	<p>Pour toutes les associations de la Commune ainsi que les associations hors qui bénéficient d'une subvention :</p> <p>Une location gratuite par an (facturés uniquement la consommation d'électricité et le forfait association cuisine)</p>	
Salle des Ajoncs d'Or	<u>Vaisselle non restituée</u>	
	Verre ballon 19 cl	1,20 €
	Verre ballon 14 cl	1,20 €
	Verre ballon petit	1,20 €
	Coupe ballon 13 cl	1,50 €
	Verre enfant	1,20 €
	Tasse	3,00 €
	Assiette plate	4,00 €
	Assiette creuse	4,00 €
	Assiette dessert	3,50 €
	Couteau	0,80 €
	Fourchette	0,80 €
	Petite cuillère	0,80 €
	Grande cuillère	0,80 €
	Plat ovale 41 cm	15,00 €
	Plat ovale 46 cm	15,00 €
	Plat rond	15,00 €
	Louche	10,00 €
	Corbeille à pain	10,00 €
	Pichet eau en inox	30,00 €
Pichet eau en verre	20,00 €	

"La Maire Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État"

Envoyé en préfecture le 28/06/2022

Reçu en préfecture le 12/07/2022

Affiché le

ID : 035-213502719-20220616-20220616TARIF-DE

	Plateau	10,00 €
	Ramequin	2,00 €
	Soupière	20,00 €
	Légumier	15,00 €
	Couverts à salade	10,00 €
	<u>Matériel de cuisine non restitué</u>	
	Marmite (faitout)	150,00 €
	Casserole	50,00 €
	Couvercle	20,00 €
	Ecumoire	10,00 €
	Passoire	20,00 €
	Grande louche	10,00 €
	Essoreuse	20,00 €
	Plat à four	30,00 €
	<u>Table cassée</u>	200,00 €
	<u>Chaise cassée</u>	30,00 €
<p><b>En cas d'évènement anormal et non prévu par le contrat,</b></p> <p><b>il est proposé une remise au locataire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 50% en cas de défaut majeur ;</li><li>• 25% si le défaut est mineur.</li></ul> <p><b>C'est le service technique et l' élu référent qui déterminent le degré de défaut</b></p>		
BIMELU	Adhésion Ludothèque / an/ famille	7,00 €
	Prêt de jeu	1,00 €
	Carte de prêt de 10 jeux	10,00 €

Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,  
La Maire,  
Marie-Claire Boucher



"La Maire Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État"